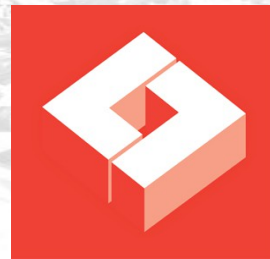


Élections du 4 décembre 2014

CAP des ITPE



Fiche d'identité :

Nom : Blavoet

Prénom : Jean-Marie

Lieu d'exercice : DREAL Nord Pas de Calais

Mode d'entrée dans le corps des ITPE : liste d'aptitude

Année d'entrée dans le corps : 2014

Grade : ITPE

Mandats syndicaux précédents ou en cours au sein du SNITPECT-FO : aucun



**pense à toi,
pense à
ton syndicat**

le 4
décembre
vote!



Pourquoi je suis candidat !

La CAP représente le lieux où la défense et les intérêts des agents tant individuels que collectifs sont pris en compte, notamment en matière de mobilité et de promotion.

Les représentants du personnel ont un rôle essentiel pour s'assurer que le traitement individuel des dossiers des agents soit traité de manière objective et équitable, 2 valeurs essentielles pour moi que je retrouve au SNITPECT-FO.

Il me paraît important de mettre à disposition des agents du nouveau corps auquel j'appartiens dorénavant, mes compétences acquises depuis plusieurs années en ressources humaines et management au cours de ma participation en CAP des TSDD en tant que représentant du personnel et membre de l'administration.

Mon parcours :

J'ai débuté ma carrière en tant que Technicien en 1989. J'ai tenu des postes dans différents services déconcentrés (DDE02, ENTE Valenciennes, SN Nord Pas de Calais, DIR Nord) et en administration centrale (SG/DRH). Un parcours essentiellement porté sur le management avec une progression dans les responsabilités (adjoint de cellule entretien routier, conducteur d'opération, contrôleur de gestion, adjoint ETN, responsable de Subdivisions voies navigables, responsable du district de Laon et pour finir chargé de mission du corps des TSDD.

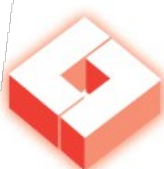
Promu ITPE par liste d'aptitude, j'occupe, depuis le 1er janvier 2014, le poste de responsable de la cellule hydrologie à la DREAL Nord Pas de Calais .

La voix que je veux porter en CAP...

Deux objectifs essentiels pour moi :

- Maintenir un niveau de recrutement minimum dans le corps des ITPE pour pérenniser le corps des ITPE au Ministère ;
- A minima le maintien ou dans le meilleur des cas, l'augmentation du taux pro/pro pour permettre à tout ITPE (ayant les critères de gestion) de dérouler une carrière et d'en obtenir la reconnaissance en la terminant au dernier niveau de grade du corps des ITPE.

**ton syndicat
soulève
des montagnes**



Snitpect-FO la syndic'attitude